

éditorial.

L'Union Européenne souhaite-t-elle améliorer sa souveraineté alimentaire ?

La question doit aujourd'hui être clairement posée. En effet, alors que les premières prises de paroles du nouveau collège des commissaires au début de l'année 2026 ont clairement indiqué un revirement stratégique de la Commission vers une logique de d'amélioration de la compétitivité, de la performance, en mettant un peu de côté l'un des piliers fondateurs du précédent mandat, à savoir le Green Deal, force est de constater que les actes de ces derniers mois sont inquiétants pour l'avenir de la production agricole européenne.

D'abord sur la PAC : même si notre filière est loin d'en être l'une des principales bénéficiaires, la proposition de la commission de réduire de près de 20 % le budget de la première politique européenne est un signal désastreux donné au secteur agricole et agroalimentaire qui doit faire face à des crises de plus en plus importantes : sanitaires, climatiques, économiques, démographiques, etc.

Par ailleurs, les latitudes qui seraient accordées de manière encore plus importante que précédemment à chaque Etat Membre pour décliner la politique européenne risquent d'aggraver encore plus les distorsions de concurrence entre les agriculteurs sur l'ensemble du territoire européen.

Sur le plan commercial, la Commission a aussi envoyé des signaux inquiétants, en particulier vers l'élevage. En choisissant de scinder le texte de l'accord UE-Mercosur afin que son volet commercial ne soit soumis qu'à un vote à la majorité qualifiée au Conseil, la Commission prive les États Membres de leur droit de veto, contourne délibérément les parlements nationaux et confirme les craintes exprimées depuis des mois par les filières agricoles françaises : l'Union avance au mépris des Etats membres eux-mêmes et sans garantir la réciprocité des normes de production.

Dans le même temps, la Commission a lancé une nouvelle consultation publique concernant la révision de la réglementation sur le bien-être animal en élevage : fin des cages (y compris pour le maillon « reproducteurs »), mise en place d'indicateurs, etc... avec pour objectif une proposition de règlement à la fin de l'année 2026. Et à cela s'ajoute la révision du règlement sur le bien-être animal pendant le transport dont l'examen au Parlement Européen est en cours actuellement.

Mais face à ces bouleversements et ses défis, Anvol ne baisse pas les bras et a décidé d'intensifier son travail au niveau européen en étant davantage présent à Bruxelles pour défendre les intérêts de la filière, être force de proposition et faire en sorte qu'à la fin du prochain mandat de la Commission en 2029, la réponse à la question posée en tête de cet éditorial n'ait qu'une réponse possible : oui.

Jean-Michel SCHAEFFER
Président d'ANVOL

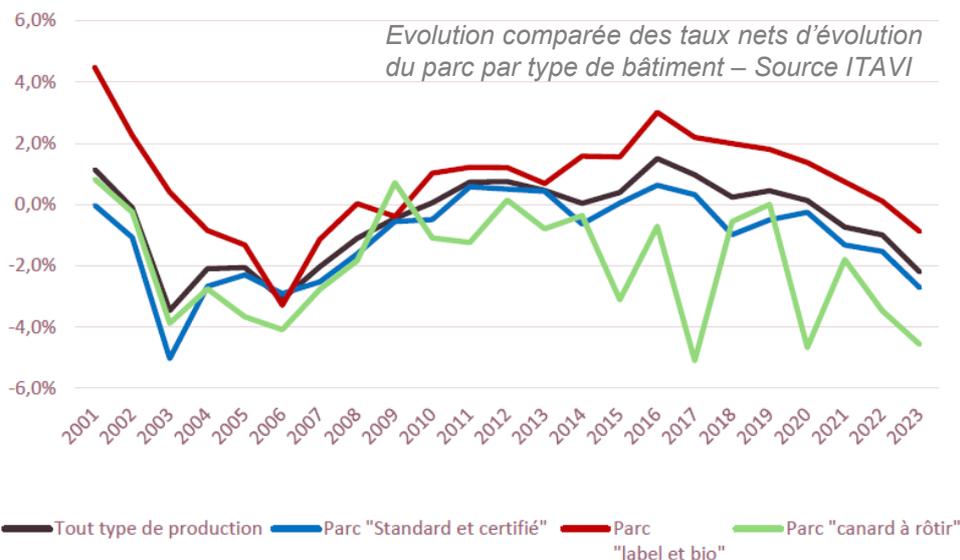
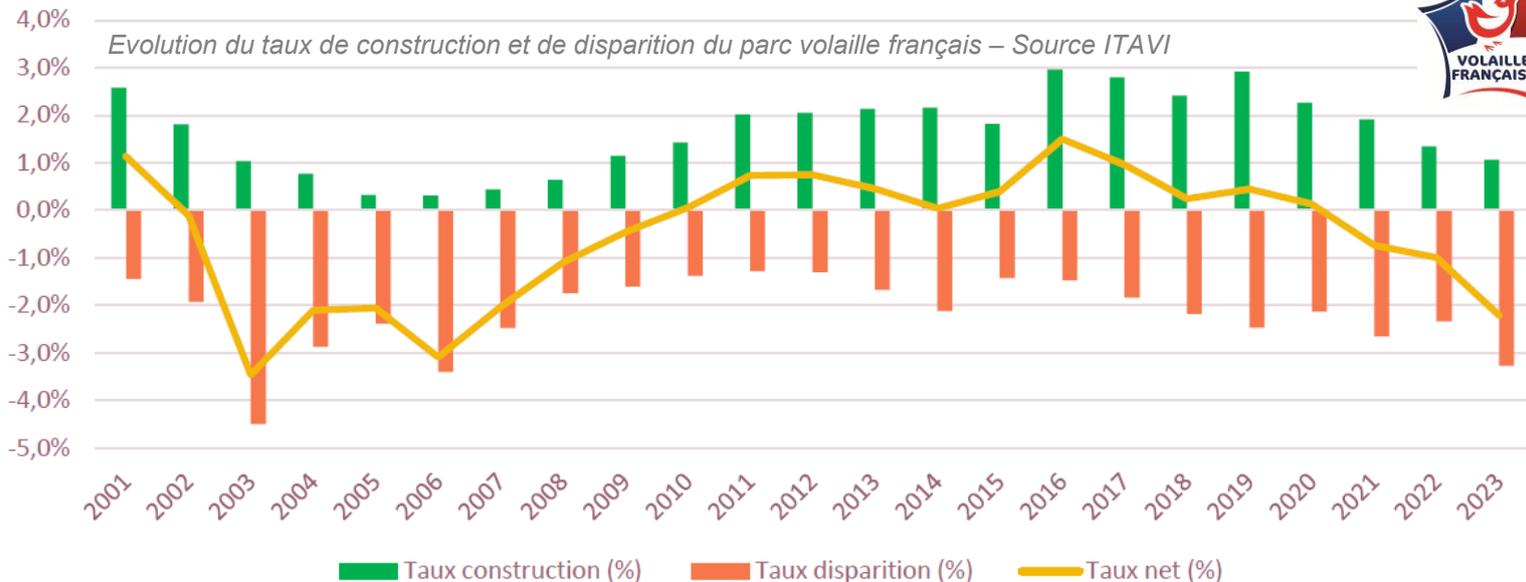


Suivez nos actualités sur : <https://interpro-anvol.fr>

ZAC Atalante Champeaux – 3 allée Ermengarde d'Anjou – 35000 RENNES – 02 99 60 31 26
7 rue du Faubourg Poissonnière – 75009 - PARIS

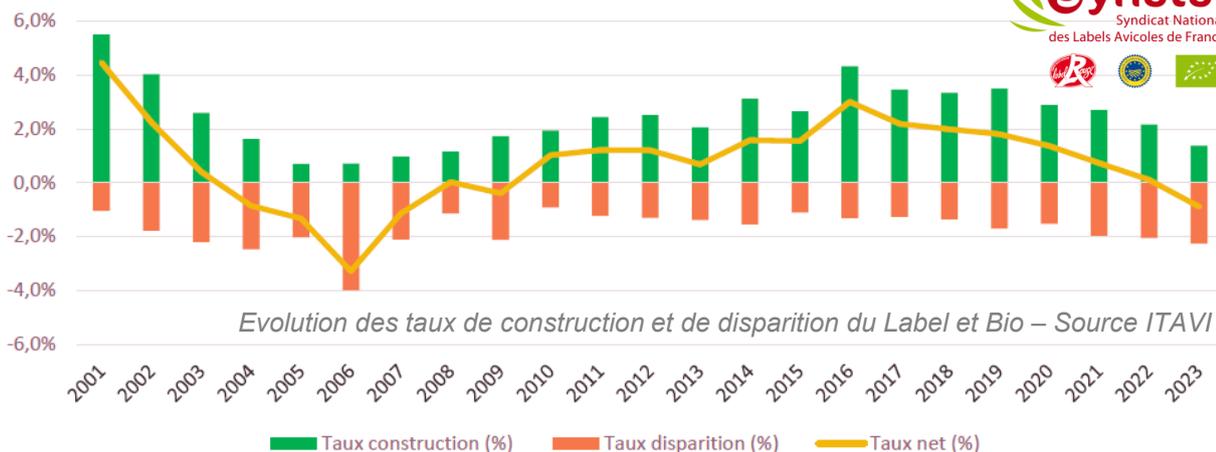
EVOLUTION DU PARC DE BÂTIMENTS VOLAILLES DE CHAIR 2023 – ITAVI

Entre 2010 et 2020, le parc de **volailles de chair** est resté globalement stable (+0,6% de hausse moyenne annuelle). La dégradation du taux net s'est accélérée à partir de 2021 avec une forte dégradation en 2023, la production étant impactée par l'IAHP, ainsi que l'augmentation des coûts de production et des taux bancaires.



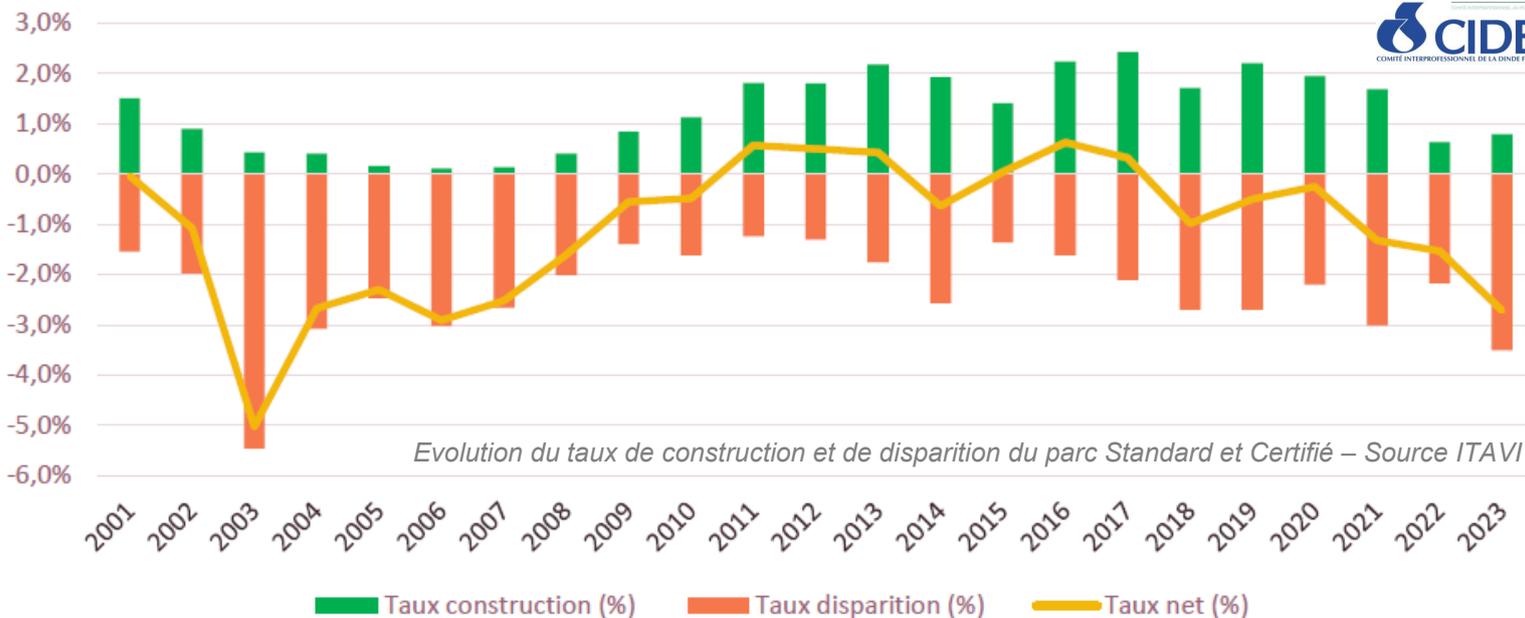
Le taux de construction sur le parc avicole diminue depuis 2019 avec une moyenne sur les 5 dernières années de 1,9%. Le taux de construction reste néanmoins assez stable à 1,1% en 2023. Le taux de disparition quant à lui semble stable avec une moyenne de -2,6% sur les 5 dernières années bien qu'il y ait un taux plus élevé en 2023 avec -3,3%. Ainsi, le taux de construction diminuant et le taux de disparition étant stable on observe depuis 2021 une dégradation du taux net, avec en 2023 un taux net négatif de -2,2%.

Le parc **Label et Bio** a conservé un taux net positif jusqu'en 2023 (-0,99%), le taux de construction diminuant depuis 2019 à l'inverse du taux de disparition qui augmente depuis 2020.



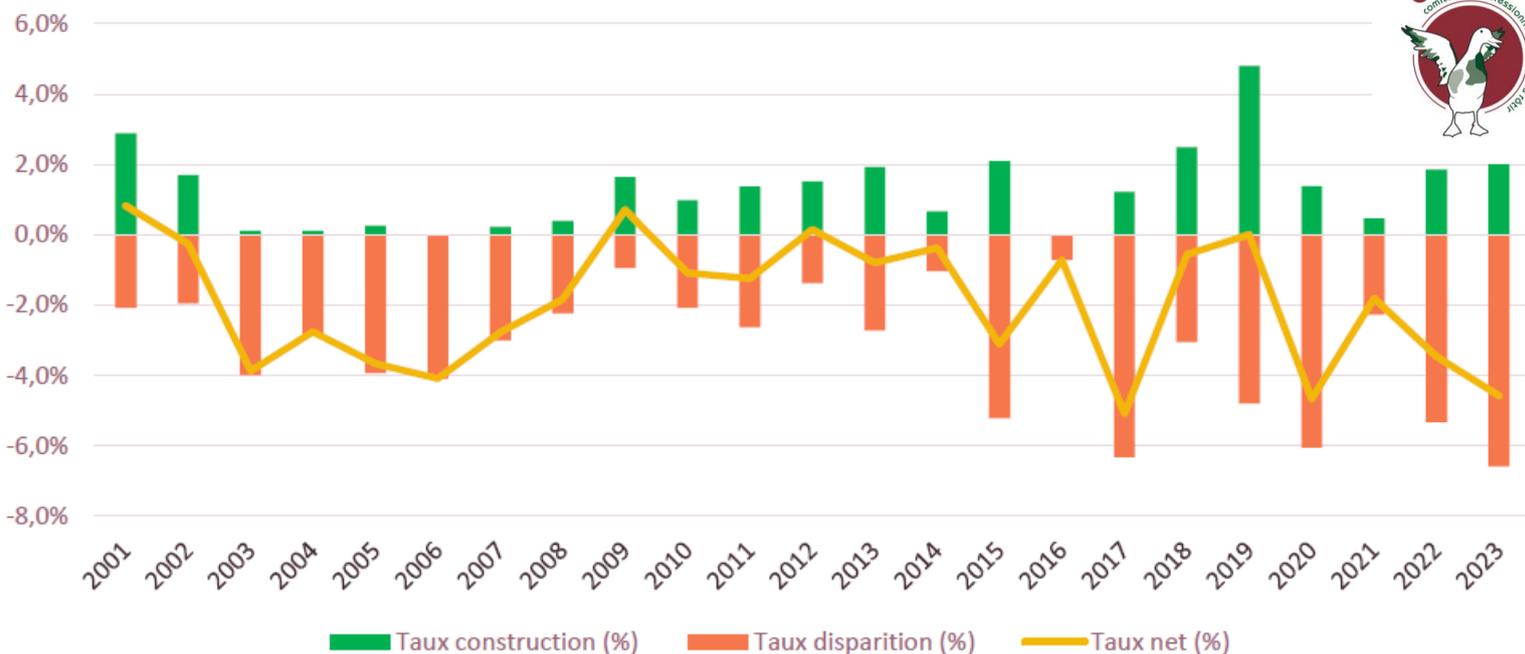
EVOLUTION DU PARC DE BÂTIMENTS STANDARD ET CERTIFIE

Le parc « standard et certifié » a connu une phase d'augmentation de sa superficie entre 2011 et 2017 (excepté en 2014) et voit maintenant le taux net diminuer depuis. Le taux de disparition semble plutôt stable depuis 2018 bien que légèrement plus élevé en 2023. Le taux de construction des années 2022 et 2023 est plutôt faible (+0,6% et +0,8% respectivement) mais il faut tenir compte de l'IAHP sur ces 2 années, ainsi que l'impact de l'inflation avec +50% du coût au m², qui peuvent expliquer ces faibles taux de construction.



EVOLUTION DU PARC DE BÂTIMENTS CANARD A RÔTIR

Le parc canard à rôtir quant à lui ne parvient pas à retrouver une dynamique positive : il est globalement en réduction de surface depuis 2002 avec toutefois quelques exceptions ponctuelles (2018 et 2019). Comme pour l'année 2022, l'année 2023 se caractérise par un fort taux de disparition (-6,6%) que ne contrebalance pas le taux de construction (+2,0%) résultant donc à un taux net négatif de (-4,6%). Cependant le taux de rénovation reste très positif avec +7,4% permettant ainsi d'adapter certains outils et bâtiments.





SPACE 2025 : LE SALON DE L'ÉLEVAGE ET DE RENCONTRE DES FILIÈRES

Comme chaque année, la filière était présente au Space sur notre stand partagé avec les autres interprofessions avicoles et l'Itavi dans le Hall 10.

Malgré la démission du gouvernement, la ministre de l'Agriculture démissionnaire s'est rendue sur le Salon et a rencontré les professionnels des filières avicoles le mardi 16 septembre. Jean-Michel Schaeffer, président d'Anvol a insisté sur les 2 messages :

- **Ne pas « lâcher » sur l'accord UE-Mercosur.**
- **Concrétiser rapidement** les avancées obtenues dans la « loi Duplomb » **sur les simplifications administratives** en matière de construction de bâtiment d'élevage.

D'autres rendez-vous ont également eu lieu, notamment avec une délégation de 4 députés de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale (Pascal Lecamp, Les Démocrates, Vienne ; Nicole Le Peih, EPR, Morbihan ; Manon Meunier, LFI-NFP, Haute-Vienne ; Mélanie Thomin, Socialistes et app., Finistère), menée par sa présidente, Aurélie Trouvée (LFI-NFP –Seine Saint-Denis). Des échanges approfondis ont pu également se tenir avec plus députés, de manière individuelle, à savoir : Mickaël COSSON (Les Démocrates, Côtes-d'Armor) ; Stéphane Travert (EPR, Manche), Muriel Jourda (LR, Sénatrice du Morbihan), Gilles Pennelle (RN, Eurodéputé).



En parallèle de ces rendez-vous Anvol a par ailleurs participé à plusieurs conférences tout au long des 3 jours : Quantification des emplois en agriculture, succès de la volaille française, pathologie aviaire, etc.

De même, le Space a aussi été l'occasion d'échanger avec la presse, notamment à l'occasion du déjeuner de presse « traditionnel » du mercredi.

Rendez-vous l'année prochaine à Rennes du 15 au 17 septembre 2026 !



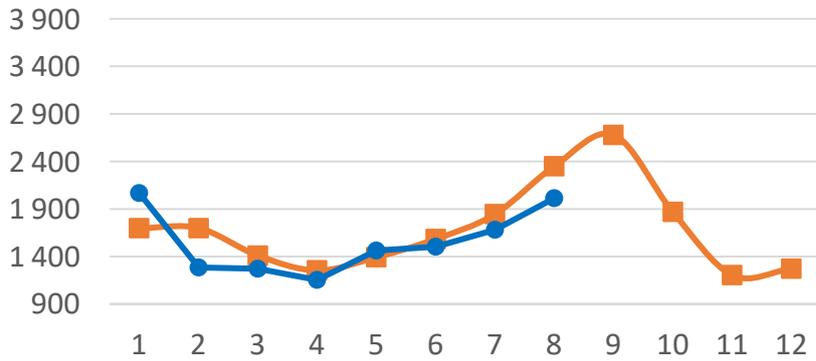


CHIFFRES FILIÈRE PINTADE



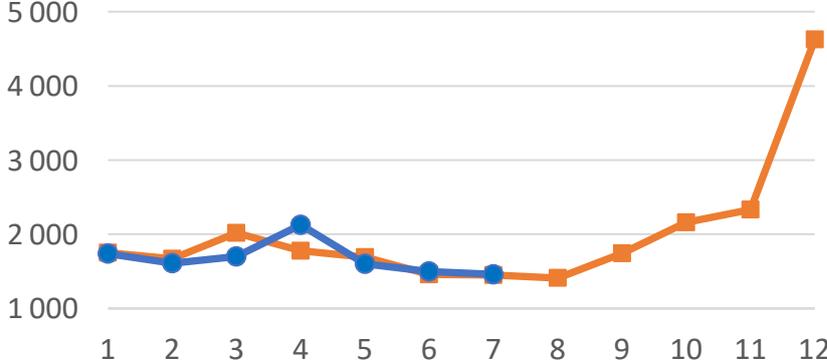
MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA



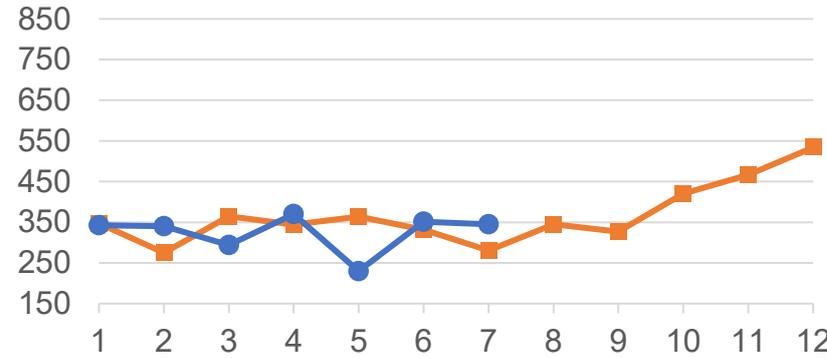
ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



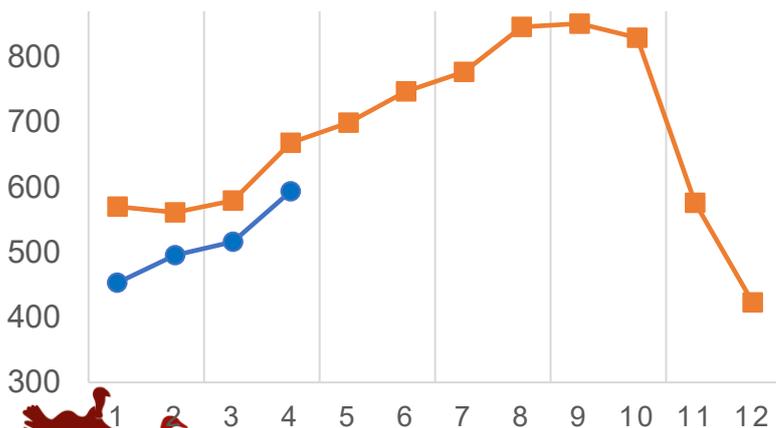
EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



STOCKS DE VIANDE (CARCASSE+ PARTIES)

En tonnes produits finis - AGRESTE



Août 2025

-14,2%

A / A-1

-7,0%

8 mois 2025/ 8 mois 2024

Cumulées sur les huit premiers mois de l'année, les MEP sont en repli de près de 976 000 pintadeaux. En revanche en Label Rouge les mises en place de pintadeaux progressent de 2% sur 8 périodes 25/8 périodes 24.

Juillet 2025

+0,6%

A / A-1

-1,0%

7 mois 2025 / 7 mois 2024

Cumulés sur les sept premiers mois de l'année les volumes abattus reculent de 116 Tec par rapport à la même période 2024. Ce déficit atteint 4 104Tec (-25,2%) sur 7mois 2025/ 7mois 2019.

Juillet 2025

+19,4%

A / A-1

-1,9%

7 mois 2025 / 7 mois 2024

Bien qu'en juillet les exportations progressent en volume comme en valeur, les volumes exportés vers l'UE sur 7mois2025/7mois2024 sont en replis de 4,2% tout en progressant de 2% en valeur toujours sous l'impulsion des exportations vers l'Allemagne (-9,5%;+15%) et de l'Italie (+28%;+8,9%). Parallèlement, les volumes exportés vers le Royaume-Uni (+1,2%) et la Suisse (4,5%) progressent, à la faveur d'une baisse des prix.

Avril 2025

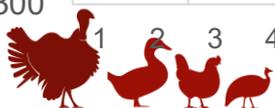
+15,1%

Avril 25 / Mars25

-11,2%

Avril 2025 / Avril 2024

En l'absence des données concernant les stocks de découpes pour mai et juin, les données n'ont pas pu être actualisées. Les stocks de carcasse de pintade ont de leur côté progressé de +15% en mai/avril et de 6% en juin/ mai.

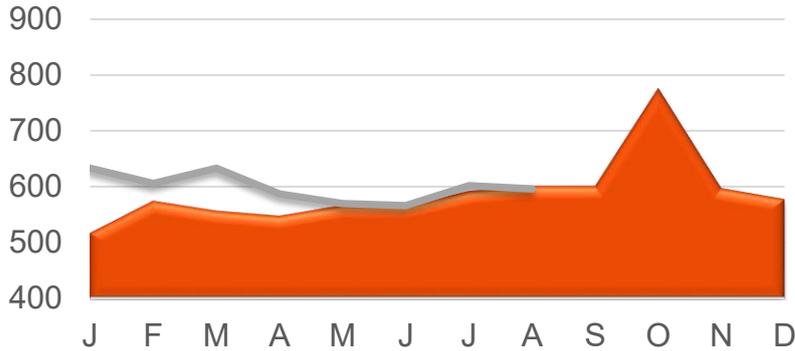


■ = Année 2024 ● = Année 2025



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



Août 2025

- 0,9 %

A / A-1

+ 5,9 %

cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 596 milliers de têtes par semaine.

En cumul 8 mois 2025 par rapport à 2024, les mises en place progressent de +6%, les exportations d'OAC baissent de -16%, et celles de dindonneaux augmentent de +26%.

POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête - Découpe (hors Baby) - CIDEF



Août 2025

+ 3,5 %

A / A-1

+ 0,9 %

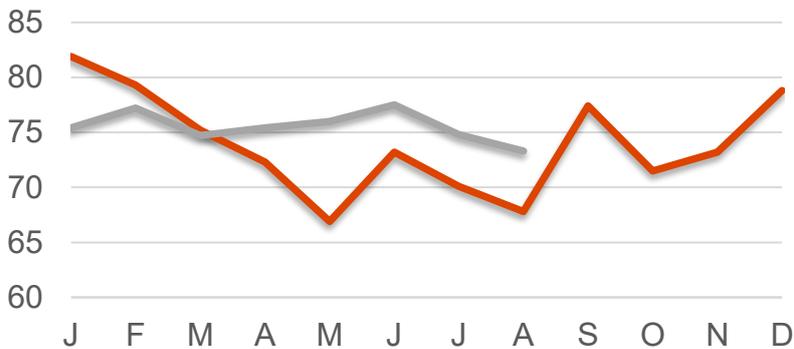
M / M-1

Le poids moyen à l'abattage augmente depuis juin pour atteindre 12,20 kg / tête.

Depuis plus d'un an, la moyenne était stable autour de 11,67 kg / tête.

ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2019 - CIDEF



Août 2025

+ 8,2 %

A / A-1

+ 1,9 %

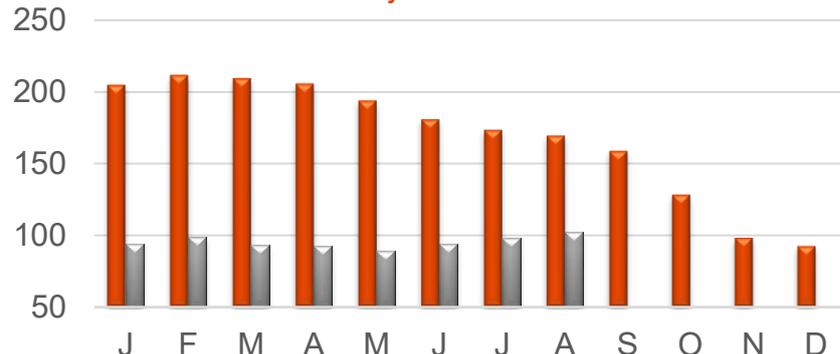
cumul 12 M

Les abattages restent supérieurs à l'année dernière en lien avec la hausse des poids moyens observée depuis 3 mois.

Au niveau européen, c'est l'Espagne qui poursuit sa forte progression sur le début d'année.

STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



Août 2025

- 39,7 %

A / A-1

+ 4,0 %

M / M-1

Les stocks de viande restent faibles durant l'été, avec un pallier bas atteint en juillet, et qui remontent légèrement en août, que ce soit en filet et en cuisse.

— = année 2024

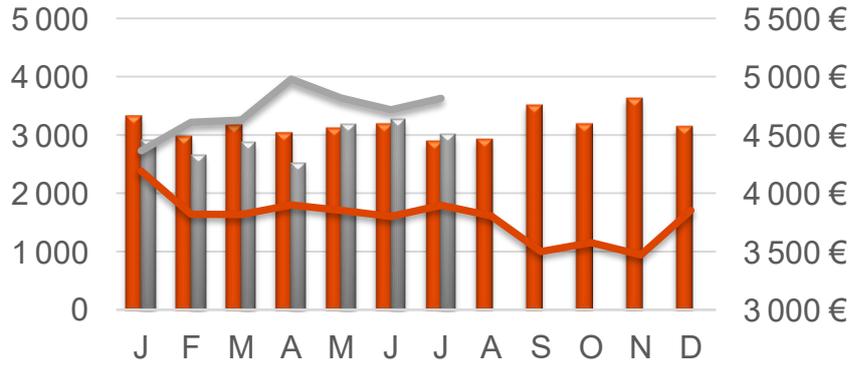
— = année 2025





IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2025

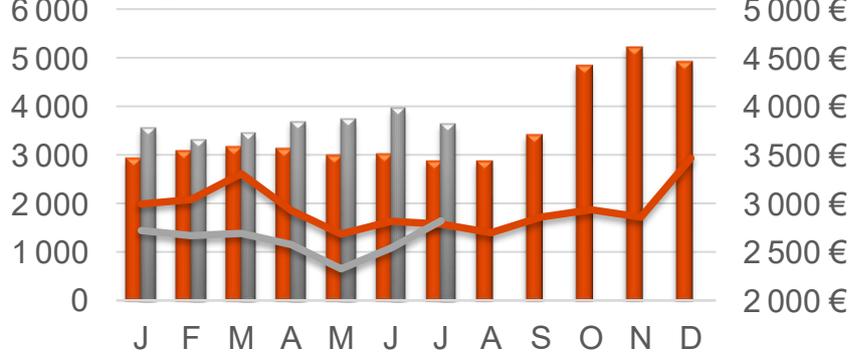
+ 4,7 % (T)
A / A-1

- 4,3 % (T)
Cumul 12 M

20 412 tonnes de dindes ont été importées sur les 7 premiers mois de l'année 2025, (- 1 189 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 4 704 € la tonne (+ 807 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2025

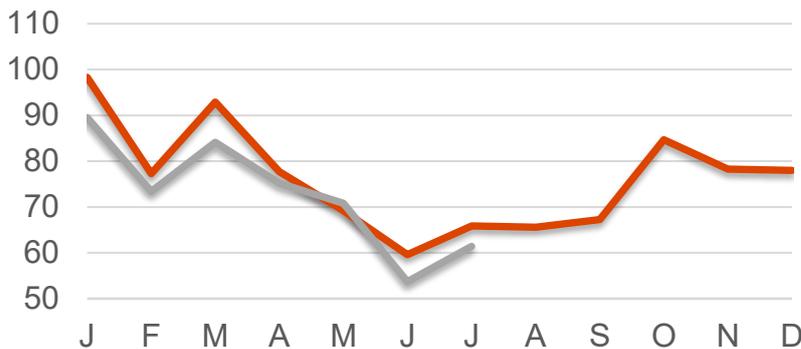
+ 26,9 % (T)
A / A-1

+ 19,3 % (T)
Cumul 12 M

25 319 tonnes de dindes ont été exportées sur les 7 premiers mois de l'année 2025, (+ 4 254 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 2 621 € la tonne (- 316 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Juillet 2025

- 6,8 %
A / A-1

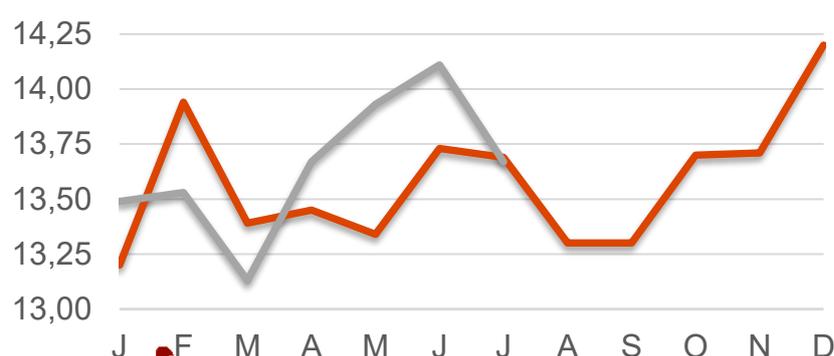
- 5,6 %
Cumul 12 M

La consommation fléchit en ce début d'année 2025, et accuse un repli de -5,6% sur un an avec un point bas sur juin.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en €/kg - KANTAR FAM



Juillet 2025

+ 0,2 %
A / A-1

- 0,1 %
Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 13,67 €/kg en juillet, le prix moyen de l'escalope revient sur son niveau de 2024.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2024

— = année 2025



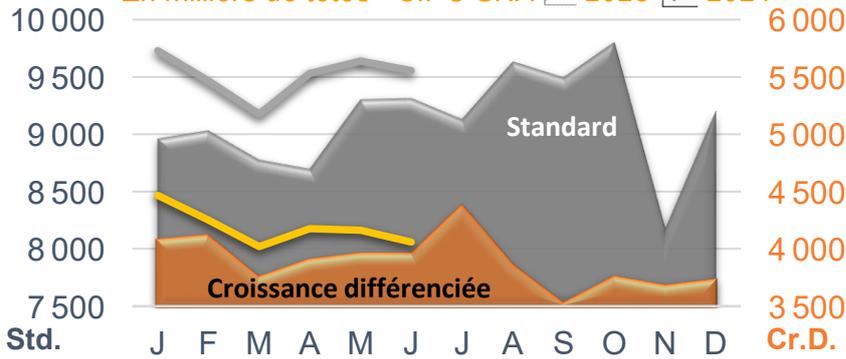


CHIFFRES FILIÈRE POULET



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIPC SNA 2025 2024



Juin 2025

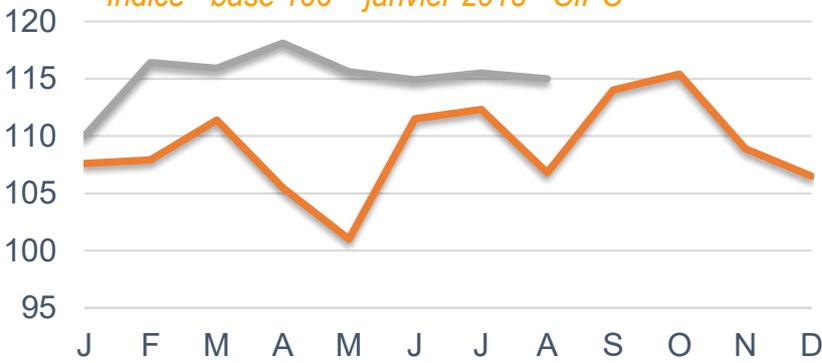
+ 2,6 %
A / A-1

- 1,3 %
M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 13,6 millions de têtes par semaine dont 9,55 millions en standard et 4,05 millions en croissance différenciée (incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIÉS

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC



Août 2025

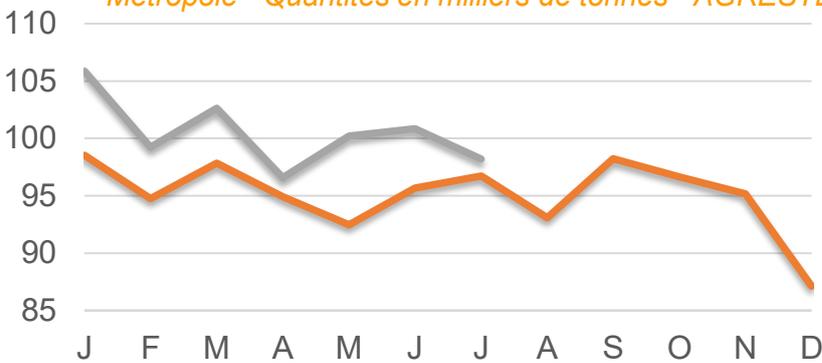
+ 7,9 %
A / A-1

+ 6,2 %
Cumul 12 M

Les abattages restent élevés depuis le début d'année, avec un poids moyen qui évolue de +1,2% en comparaison avec le mois de juin de l'année précédente.

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



Juillet 2025

+ 1,5 %
A / A-1

+ 5,0%
Cumul 12 M

L'augmentation des abattages cumulés sur 7 mois 2025 est en forte hausse de +4,9% mais reste inférieure à la hausse de consommation estimée à +7% (sur 6 mois).

* Les données des abattages de poulets de chair en poids ont été révisées le 01/06/25 pour les années 2022 à 2025, à la suite de corrections apportées par certains abattoirs de volailles. Les données de production et de consommation de viande ont également été révisées en conséquence.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC



Août 2025

+ 3,9 %
A / A-1

- 7,5 %
M / M-1

La baisse des stocks amorcées l'année dernière perdue sur 2025, avec une forte disparité entre le filet très bas à -19% par rapport à août 2024 et la cuisse en hausse de +34%.

— = année 2024

— = année 2025





CHIFFRES FILIÈRE POULET



IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2025

+ 2,8 % (T)
A / A-1

+ 5,1 % (T)
Cumul 12 M

404 117 tonnes de poulets ont été importées sur les 7 premiers mois de l'année 2025, (+ 24 898 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 3 706 € la tonne (+ 341 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2025

+ 32,1 % (T)
A / A-1

+ 10,6 % (T)
Cumul 12 M

144 956 tonnes de poulets ont été exportées sur les 7 premiers mois de l'année 2025, (+ 21 917 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 2 735 € la tonne (- 148 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Juillet 2025

+ 0,1 %
A / A-1

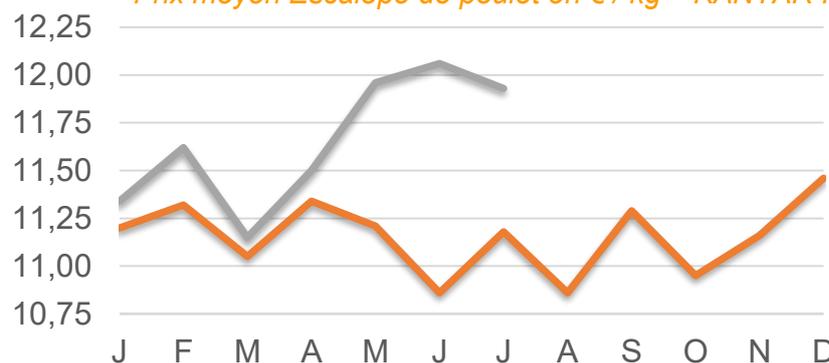
+ 0,1 %
Cumul 12 M

La consommation de poulet vendue au détail se maintient sur le niveau de l'année dernière, à l'exception du mois de juin.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en €/kg - KANTAR FAM



Juillet 2025

+ 6,5 %
A / A-1

+ 1,1 %
Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC se fixe à 6,56 €/kg en juillet, le prix de l'escalope à 11,93 €/kg et celui de la cuisse à 5,91 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2024

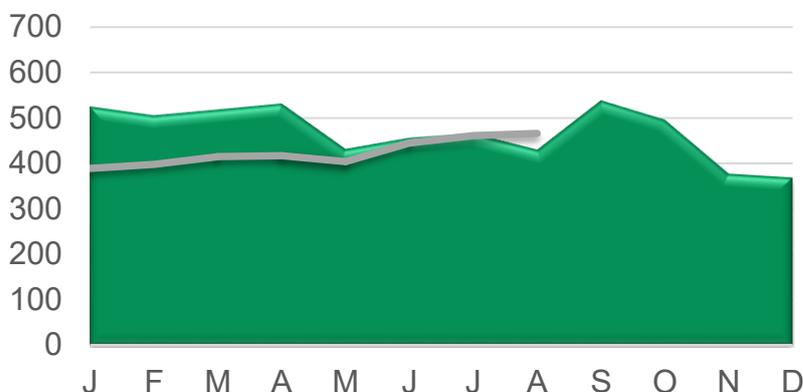
— = année 2025





MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



Août 2025

+ 8,5 %
A / A-1

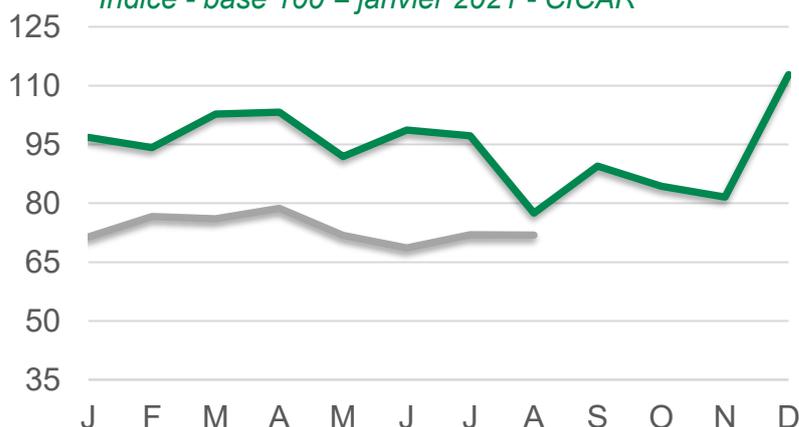
- 12,5 %
Cumul 12 M

Les mises en place s'élèvent à 466 milliers de têtes hebdomadaires.

Ce niveau de mises en place progresse légèrement tout en restant prudent en lien avec la baisse régulière des stocks de viande et filets de canard.

ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR



Août 2025

- 7,3 %
A / A-1

- 16,9 %
Cumul 12 M

Les abattages restent en fort recul depuis le début de l'année avec des poids moyen en baisse sur les mâles pour atteindre 4,42 kg.

La filière poursuit ses efforts pour retrouver ses parts de marchés en France et à l'export.

STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR



Août 2025

- 39,9 %
A / A-1

- 3,8 %
M / M-1

Les stocks de viande décroissent progressivement en canards à rôti.

Le niveau de filets continue de baisser depuis février mais reste élevé.

A noter que les stocks de cuisses diminuent au mois d'août.

— = année 2024

— = année 2025



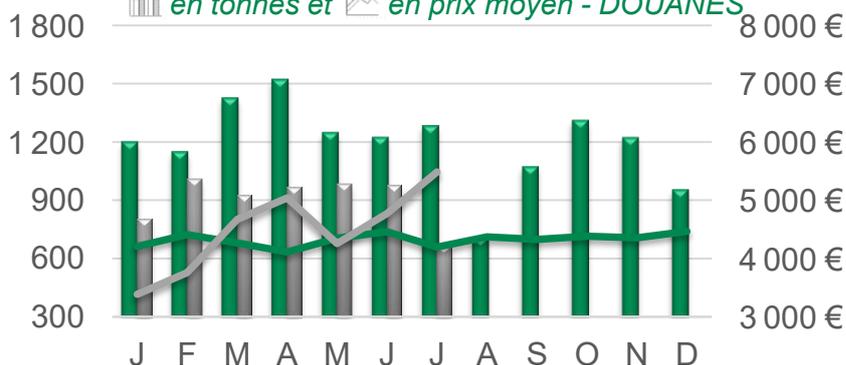


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2025

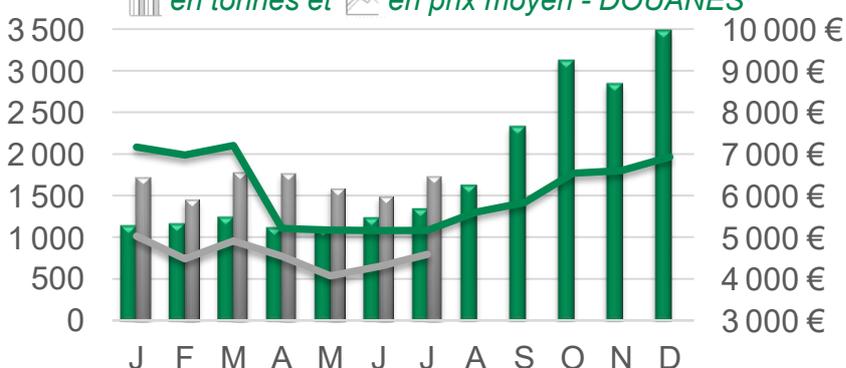
- 48,0 % (T)
A / A-1

- 21,0 % (T)
Cumul 12 M

6 327 tonnes de canards ont été importées sur les 7 premiers mois de l'année 2025, (- 850 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 4 479 € la tonne (+ 193 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2025

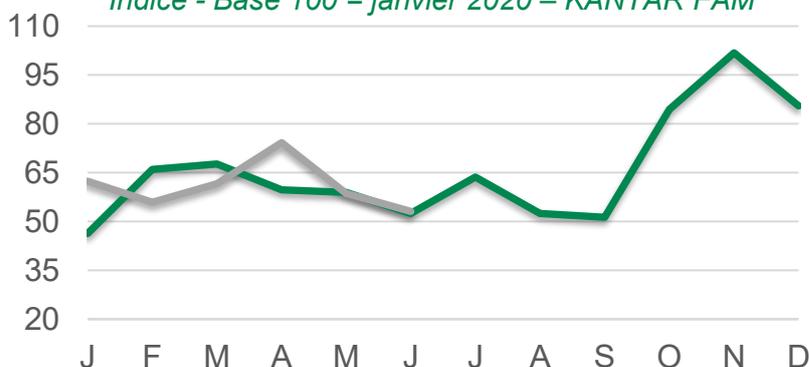
+ 29,3 % (T)
A / A-1

+ 21,6 % (T)
Cumul 12 M

11 489 tonnes de canards ont été exportées sur les 7 premiers mois de l'année 2025, (+ 3 215 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 4 562 € la tonne (- 1 446 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Juin 2025

+ 1,1 %
A / A-1

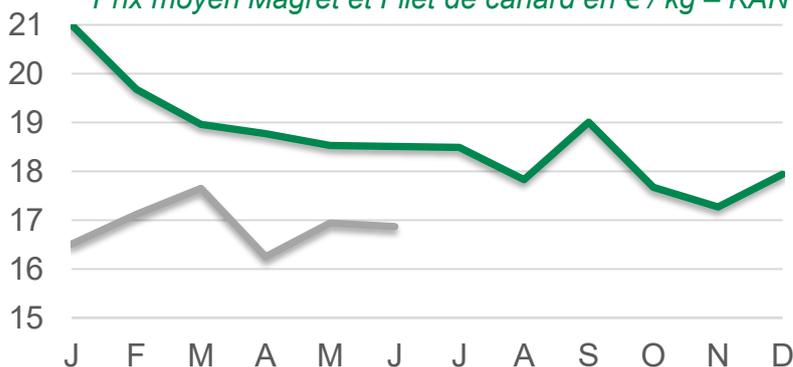
+ 23,2 %
Cumul 12 M

La consommation du 1^{er} trimestre revient sur les niveaux de 2024 avec une progression de 4,1% sur le cumul des 6 premiers mois, tiré par des prix bas à -7,3%.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en €/kg - KANTAR FAM



Juin 2025

- 8,9 %
A / A-1

- 12,6 %
Cumul 12 M

Le prix du magret / filet se situe à 16,87 €/kg en juin, avec un écart qui s'agrandit entre ces produits et un filet moins cher de 2,70 €/kg.

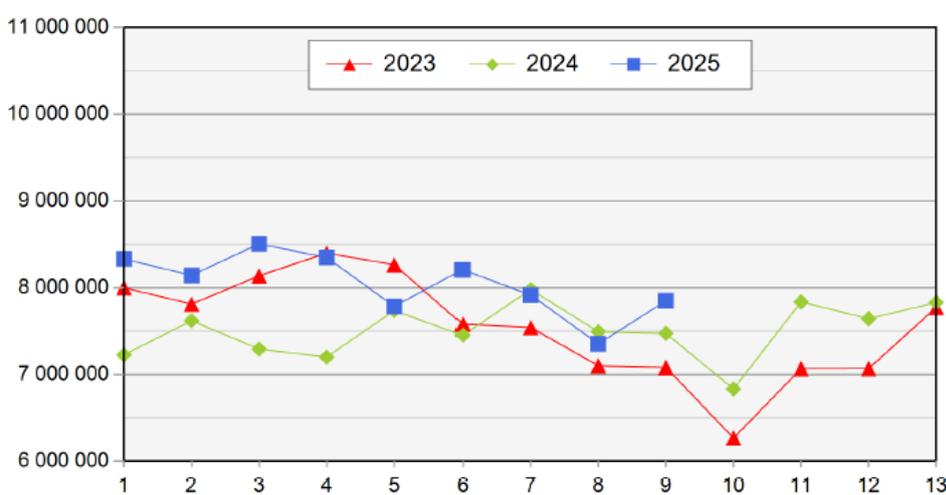
Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2024 — = année 2025



MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

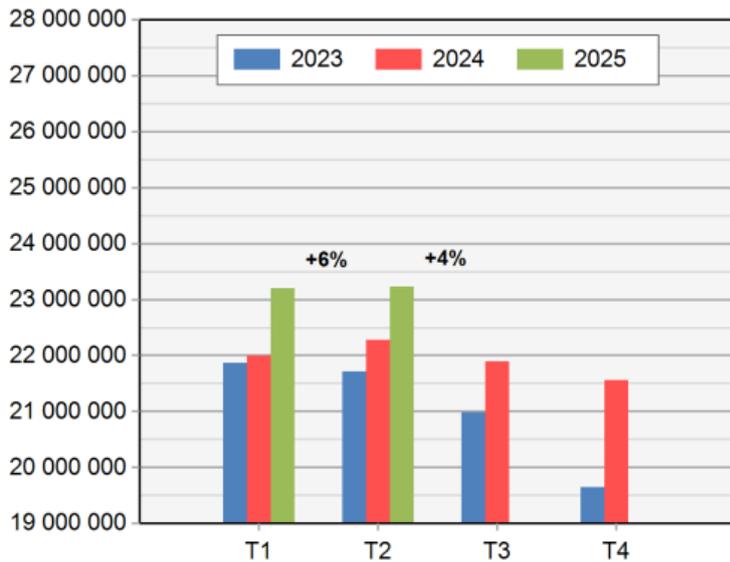
Estimations MEP en têtes / période (9 périodes) – SYNALAF



Après deux périodes en très légère baisse, les mises en place de volailles Label Rouge sont en reprise sur la période 9 (+4%/2024 et +7%/2023). Globalement, depuis le début de l'année 2025, le cumul des mises en place de volailles Label Rouge est en hausse de 6%/2024 et de 3%/2023.

LABELLISATION DE POULETS

Estimations en têtes / trimestre – SYNALAF



Sur le 2nd trimestre 2025, les labellisations de volailles Label Rouge sont en hausse sur les entiers et les découpes (+3%/2024 et +6%/2023).

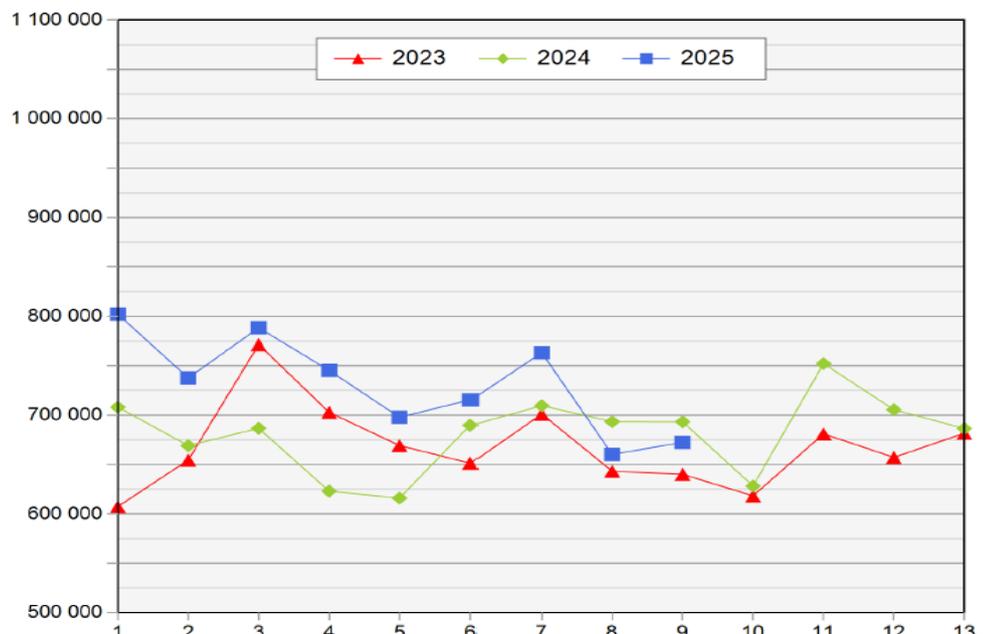
Plus précisément, les labellisations de poulets Label Rouge augmentent également de 4%/2024 et de 7%/2023, bien que le taux de labellisations en poulets soit de 86%, en perte de -7 points/2024.

MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (9 périodes) – SYNALAF

Les mises en place de poulets BIO sont en stagnation sur la période 9 (-3%/2024 et 5%/2023)

Cependant, depuis début 2025, le cumul des mises en place de poulets BIO est en augmentation de 8%/2024 et de 9%/2023.



NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

